

Ensemble chanteront le poème de la grandeur de la France ressuscitée.

Le discours soulève d'enthousiasme toute la salle, qui applaudit à tout rompre.

L'ORDRE DU JOUR
M. Sion, remerciant l'orateur, fait voter l'ordre du jour suivant:

Trois mille catholiques représentant 10.000 adhérents à la Fédération Nationale Catholique de Roubaix...

Pour terminer, tous les assistants, debout, chantent encore le vieux vifant français...

M. J. Su.

AU MAROC

Une importante opération militaire réalisée

Un télégramme de Rabat signale qu'une opération très importante vient d'être réalisée dans le Moyen-Atlas, Taouzai, un point situé à 5 kilomètres d'Alami, sur la Haute-Moulaya...

Un don de 25.000 fr. des Espagnols de Cuba à nos marins

Les Espagnols de Cuba ont ouvert une souscription en faveur des marins français et espagnols ayant pris part au débarquement d'Albuera...

LES AGRESSIONS

Un receveur buraliste attaqué et dévalisé

Paris, 19 janvier. — M. Isidore Pinson, receveur buraliste, 10, rue des Petites-Ecuries, a été attaqué et dévalisé par un individu qui s'empara de sa serviette et prit la fuite.

Les agents, alertés aussitôt, se mirent à la poursuite du voleur et parvinrent, non sans difficulté, à l'arrêter. Il se nomme Eliseo Dunra, 24 ans, né à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), et soi-disant sans domicile.

Un enseignant grièvement blessé par des bandits à Snippes

Châlons-sur-Marne, 19 janvier. — M. Henry, enseignant à Châlons-sur-Marne, vient d'être attaqué à Snippes par des inconnus qui lui enlevèrent sa sacoche.

M. Henry se défendit et put mettre en fuite deux des agresseurs. Les autres fouillèrent les vêtements, mais dérangés par le passage d'une auto, ils se sauvèrent.

Un portefaix fut trouvé dans une poche intérieure non fut pas troué par les malfaiteurs. M. Henry est sérieusement blessé.

UNE MORT MYSTERIEUSE

On retrouve dans l'Oise le cadavre d'un jeune ouvrier parisien

Pontoise, 19 janvier. — Des marinsiers résidents de l'Oise, à Beauséjour, ont découvert le cadavre de Georges Jean-Pierre, né le 16 janvier 1910 à Paris.

M<sup>lle</sup> Jean-Pierre, mère de la victime, déclara que son fils avait quitté la maison le 17 octobre dernier, en compagnie de son camarade Georges Nicolas, 17 ans, pour faire la fête à Paris. Le 19, Georges Nicolas rentra seul à Paris, déclarant à M<sup>lle</sup> Jean-Pierre qu'il avait couché, échauffé à côté avec son fils, sous un pont, à Creil, mais qu'un soir, il ne l'avait plus revu. La maman, désolée, signala à la justice la disparition de son fils.

Le Parquet de Pontoise a ordonné l'autopsie du cadavre. On croit que Georges Jean-Pierre a été dévalisé et précipité à l'eau.

L'augmentation de l'indemnité parlementaire est ajournée

Paris, 19 janvier. — Les députés ont compris que le moment était mal choisi pour augmenter leur indemnité parlementaire. Au cours de certains conciliabules de couloirs, il a été entendu que la Chambre ne discutera pas la proposition de loi.

Le projet de dérogation pour l'Alsace-Lorraine à la loi du 4 décembre 1925 a été déposé à la Chambre

Paris, 19 janvier. — M. Doumer, ministre des Finances, a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, le projet de loi portant dérogation pour les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, aux dispositions de la loi du 4 décembre 1925 (loi Louchet) instituant des mesures exceptionnelles destinées à assurer l'équilibre de la Trésorerie, ainsi qu'à celles de la loi du 31 décembre 1925 (concernant le douzième provisoire).

En ce qui concerne la loi du 31 décembre 1925, il est prévu que les majorations de 10 % pour retard de paiement ne joueront qu'à partir du cinquième mois qui suivra la promulgation de la loi.

Le projet de loi a été renvoyé à la Commission des Finances et pour avis, à la Commission d'Alsace et de Lorraine.

Les députés d'Alsace et de Lorraine se proposent de présenter divers amendements à ce sujet.

A LA COMMISSION DES FINANCES

Vote du relèvement des taxes postales

Paris, 19 janvier. — Voici le procès-verbal de la séance tenue cet après-midi par la Commission des Finances de la Chambre:

Dans sa séance de l'après-midi, la Commission des Finances a poursuivi l'examen des projets financiers.

Sur la proposition de son rapporteur général, elle a adopté certains relèvements de taxes indirectes. Elle a décliné notamment de relever les droits sur les essences et huiles de graissage.

La Commission a voté un relèvement des taxes postales sur la base de la lettre à 0.40.

Sur la proposition de M. Henri Paté, elle a décidé de majorer la taxe sur la carte d'identité des étrangers.

« Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing »

COMMENCERA PROCHAINEMENT LA PUBLICATION DE

« Six cent mille francs par mois »

ROMAN DE JEAN DRAULT

TOUS SES LECTEURS S'AMUSERONT FOLLEMENT !

UNE COLLISION DE TRAINS AUX ETATS-UNIS

On mande de New-York à l'Agence Reuter, que deux trains sont entrés en collision sur le pont de Williamsburg. Deux voyageurs ont été tués et cinquante blessés.

LES BEATIFICATIONS QUI AURONT LIEU A ROME EN 1926

Rome, 19 janvier. — Parmi les beatifications qui auront lieu dans le courant de l'année, on cite celles de : vénérables Fournet, fondateur de la congrégation des filles de la croix, et Michel Ghebre, de la société des missions, martyrisé en Abyssinie, en 1855, ainsi que celles des vénérables Jean Marie du Lau, archevêque d'Arles; Pierre-Ludovic de Rochefort, évêque de Saluces; François-Joseph de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, et leurs compagnons, martyrisés en 1792.

UN AVION CAPOTE

Un caporal pilote tué

Châteauroux, 19 janvier. — Le caporal pilote Charles Hurlon, 22 ans, du recrutement de Paris, depuis deux mois seulement au 2<sup>e</sup> régiment d'aviation de chasse, s'est tué au cours d'un vol d'entraînement aux camps de Martinerie. L'avion venait de décoller du sol et se trouvait à une hauteur de 200 mètres, lorsqu'il exécutait un virage, son appareil perdit sa vitesse et tomba en ville. Le pilote a été tué sur le coup.

UNE REVENDECTION

de l'Association des chefs de gare, de station et de halte des réseaux français

A la suite de démarches faites précédemment auprès du ministre des Travaux publics, le Conseil d'Etat a décidé de supprimer dorénavant la retenue de 20 % sur l'indemnité de résidence des agents logés par application du statut.

Ce point acquis donne satisfaction aux nombreux agents logés statutairement, en dehors même des chefs de gare.

UNE EPIDEMIE DE CALVITIE EN AMERIQUE

New-York, 19 janvier. — Une curieuse épidémie sévit dans la petite ville de Kiltaning. Plus de 300 hommes sont devenus subitement chauves. Et le beau sexe lui-même n'a pas été épargné par ce mal, qui ne respecte que les personnes n'ayant pas dépassé la trentaine. On aurait découvert le microbe de cette étrange maladie.

LE CONFLIT DES OPERATEURS DE T.S.F. EN ANGLETERRE

Environ 775 valseurs anglais sont actuellement en mer sans opérateurs sans-filistes à bord. Le ministre du Travail anglais a refusé pour le troisième fois, dit le « Daily Herald », d'ouvrir une enquête sur le différend. La grève des opérateurs sans-filistes continue, déclenchée à la suite d'une diminution de salaire.

UNE EPIDEMIE DE ROUGEOLE EN ANGLETERRE

Cent quarante-sept enfants succombent

Il y a actuellement 4.000 cas de rougeole dans les écoles primaires du comté de Londres. En quatre semaines, on a eu à enregistrer le mort de 147 enfants.

UN DIVORCE SENSATIONNEL

Londres, 19 janvier. — La Cour des divorces a prononcé la dissolution de 62 mariages. Au nombre des arrêts rendus se trouve celui concernant le duc et la duchesse de Westminster. Rappelons qu'en ce qui concerne ce dernier arrêt, c'est la duchesse qui en est la bénéficiaire.

La Commission des Finances a terminé ses travaux demain, mais peut-être devra-t-elle encore délibérer sur le projet de loi.

Certain qu'elle ne reviendra pas sur ses décisions antérieures, mais acceptera d'incorporer certaines des dispositions adoptées dans la loi de finances.

Son rapporteur, M. Lamoureux, demandera à la Chambre de ratifier les textes relatifs à l'équilibre et à l'assainissement financier, malgré l'opposition manifestée aujourd'hui par le ministre des Finances.

LE RELÈVEMENT DE L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE

Paris, 19 janvier. — En fin de séance de la Chambre, M. Etienne Lohron a déposé sur le bureau de la Chambre son rapport qui conclut à l'adoption de la proposition tendant au relèvement de l'indemnité parlementaire.

M. PAINELEVÉ ENTENDU PAR LA COMMISSION DE L'ARMÉE

Paris, 19 janvier. — La Commission de l'Armée, réunie sous la présidence du colonel Girod, a entendu M. Painlevé, ministre de la Guerre, sur les conséquences militaires du pacte de Locarno.

Le ministre a fourni à la Commission tous les renseignements utiles sur les mesures déjà prises.

La réduction des indemnités de dommages de guerre

M. Chauvin a déposé un projet de loi

Paris, 19 janvier. — M. Georges Chauvin, sous-secrétaire d'Etat au R. I., a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, un projet de loi destiné à modifier la loi du 23 mai, tendant à soumettre, en vue de leur examen ou de leur réduction, certaines indemnités de dommages de guerre à un recours extraordinaire en réduction.

LE CONGRÈS DES TRAVAILLEURS DU SOUS-SOL

Une grève générale serait envisagée si les mineurs n'obtiennent pas les augmentations qu'ils réclament

Paris, 19 janvier. — Dans sa séance de cet après-midi, le Conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol, réuni pour examiner la question du relèvement général des salaires, a fait appliquer à l'ensemble de la corporation minière, a réclamé pour tous les travailleurs, une mise en harmonie

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 19 janvier 1926. — Ouverture animée. Mérinos peignés, bons genres fabriqués. Suint, 5 %; genre moyen, 5 à 10 %; genre à carde, 10 % en-dessous clôture décembre. Angleterie et France principaux acheteurs.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 19 janvier 1926

Cambriolages à Lille

Au banc des accusés prennent place deux beaux frères incriminés de nombreux vols commis à Lille et dans la région. André Spiekers, 29 ans, forgeron, sans domicile fixe, et Pierre Van Ieghem, 27 ans, maçon, rue de Thunesul.

UN ACTE DE BANDITISME, RUE GAMBETTA

Le 1er janvier 1925, vers 19 h. 30, la veuve Prévot se trouvait chez elle, au premier étage de l'immeuble dit « La Gambaetta » à Lille, lorsqu'elle entendit remuer le tressou de bois qu'elle avait laissé par inadvertance à la porte d'entrée.

LES AVEUX DE SPIEKERS

Spiekers a déclaré à faire des aveux, et reconnaît avoir commis, avec l'aide de son beau-frère Van Ieghem, cinq vols qui ont entraîné une grande quantité d'objets d'origine française, un certain nombre de vols dont quelques-uns assez importants. Nous ne signalons que les principaux:

Le 4 janvier 1925, chez le docteur Bernard, 32, rue de Valenciennes, 10; chez le marchand de légumes d'art; le même jour, au numéro 29 de la rue Oulson, chez M. Lemay, architecte, vol d'une somme importante.

Le lendemain, 5 janvier, dans le courant de l'après-midi, chez Mme Vve Boeremans, au numéro 31 de la rue de Valenciennes, vol de bijoux et d'une somme de 200 fr.

Le 6 janvier, dans la soirée, chez M. Lagette, 70, rue Longueville, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 fr. Le 7 janvier, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 fr.

Le 8 janvier, chez M. Vandeweyer, cabaretier, numéro 19, place Deltour, vol de bijoux et d'une somme de 200 fr.

Les vols établis à la charge de Spiekers ont été reconnus par lui-même, et il a déclaré avoir une valeur de 2.000 francs à la Compagnie Anonyme d'Electricité, 91, rue de Valenciennes, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 fr.

Un dimanche soir, le 12 octobre 1924, Spiekers commet un vol chez le docteur Delaire, 116, rue de Valenciennes, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 13 octobre 1924, chez le marchand de légumes d'art, le dimanche 23 novembre, vol de bijoux chez M. Zimmermann, 13, rue de Valenciennes, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 14 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Toujours vers la même époque, un vol commis chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 15 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 16 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 17 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 18 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 19 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 20 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 21 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 22 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 23 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 24 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 25 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 26 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 27 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 28 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 29 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 30 novembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 1er décembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 2 décembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 3 décembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Le 4 décembre, chez M. Van Ieghem, vol de bijoux et d'une somme de 1.000 francs.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI: MERCREDI, 20 JANVIER

Aujourd'hui, saint Sébastien; demain, saint André.

20<sup>e</sup> jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 37; coucher à 16 h. 20. Lune: Premier quartier le 20; pleine le 24.

Bulletin météorologique pour la journée du 20 (région Nord): Temps assez doux, nuageux au début; nuageux avec éclaircies et arroses vers le milieu de la journée. Vent: du sud-ouest, 4 à 9 m.; température sans grand changement, minimum, plus 1<sup>er</sup>.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaix de Protection de l'Enfance: 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

LES CONFERENCES

DE LA « REVUE FRANÇAISE »

Samedi prochain 23 janvier, à 17 heures, M. Antoine Heller, directeur de la « Revue Française », aura comme sujet de conférence « Anecdotes sur Gambetta ».

On peut se procurer des cartes pour cette conférence chez Compeux, 10 bis, rue Nain.

STATISTIQUE DES INCENDIES POUR L'ANNEE 1925

Au cours de l'année 1925, 119 appels de secours contre 110 en 1924, sont parvenus à la caserne des sapeurs-pompiers. Ils se répartissent comme suit:

Feux de cheminée, 40; de cave, 4; de plancher, 12; de placard, 1; de cloison, 1; de cuisine, 4; de chambre, 5; de combles, 3; de pigeonière, 1; de boutique, 1; de salon de coiffure, 1; d'écurie et étable, 1; de fournaie, 1; de feu de ménage, 1; de bureau, 1; de langar, 2; de baraque, 1; de garage d'automobile, 1; de maison, 1; d'atelier d'imprimerie, 1; d'atelier d'ébénisterie, 1; d'établissement industriel, 10; d'usine, 1; de voitures automobiles, 4; de produits chimiques, 1; de court-circuit, 1; inondation, 3; secours à personne asphyxiée, 1; sauvetage de chevaux, 2; accident sur la voie publique, 1; renforcement de bois, 1; demande de reconnaissance, 6; fausses alarmes, 2. Total 119.

Dépôts occasionnels: 3.660.000 fr. (en 1924: 1.255.000 fr.). La majeure partie des dépôts était couverte par les Compagnies d'assurances; 7.500 fr. de dépôts n'étaient pas assurés.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les incendies survenus dans les communes avoisinantes et pour lesquels des secours ont été demandés. Ils sont au nombre de 4: à Croix et à Fiers-Breucq. (Total des dépôts hors la ville: 780,10 fr.).

Répartition des dépôts. — Insignifiants, 45; 100 à 1.000 fr., 1.000; 1.000 à 2.000 fr., 1; 2.000 à 5.000 fr., 1; 5.000 à 10.000 fr., 1; 10.000 à 20.000 fr., 1; 20.000 à 50.000 fr., 1; 50.000 à 100.000 fr., 1; 100.000 à 1.000.000 fr., 1; 1.000.000 à 2.000.000 fr., 1; 2.000.000 à 5.000.000 fr., 1; 5.000.000 à 10.000.000 fr., 1; 10.000.000 à 20.000.000 fr., 1; 20.000.000 à 50.000.000 fr., 1; 50.000.000 à 100.000.000 fr., 1; 100.000.000 à 200.000.000 fr., 1; 200.000.000 à 500.000.000 fr., 1; 500.000.000 à 1.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000 à 2.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000 à 5.000.000.000 fr., 1; 5.000.000.000 à 10.000.000.000 fr., 1; 10.000.000.000 à 20.000.000.000 fr., 1; 20.000.000.000 à 50.000.000.000 fr., 1; 50.000.000.000 à 100.000.000.000 fr., 1; 100.000.000.000 à 200.000.000.000 fr., 1; 200.000.000.000 à 500.000.000.000 fr., 1; 500.000.000.000 à 1.000.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000.000 à 2.000.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000.000 à 5.000.000.000.000 fr., 1; 5.000.000.000.000 à 10.000.000.000.000 fr., 1; 10.000.000.000.000 à 20.000.000.000.000 fr., 1; 20.000.000.000.000 à 50.000.000.000.000 fr., 1; 50.000.000.000.000 à 100.000.000.000.000 fr., 1; 100.000.000.000.000 à 200.000.000.000.000 fr., 1; 200.000.000.000.000 à 500.000.000.000.000 fr., 1; 500.000.000.000.000 à 1.000.000.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000.000.000 à 2.000.000.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000.000.000 à 5.000.000.000.000.000 fr., 1; 5.000.000.000.000.000 à 10.000.000.000.000.000 fr., 1; 10.000.000.000.000.000 à 20.000.000.000.000.000 fr., 1; 20.000.000.000.000.000 à 50.000.000.000.000.000 fr., 1; 50.000.000.000.000.000 à 100.000.000.000.000.000 fr., 1; 100.000.000.000.000.000 à 200.000.000.000.000.000 fr., 1; 200.000.000.000.000.000 à 500.000.000.000.000.000 fr., 1; 500.000.000.000.000.000 à 1.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000.000.000.000 à 2.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000.000.000.000 à 5.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 5.000.000.000.000.000.000 à 10.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 10.000.000.000.000.000.000 à 20.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 20.000.000.000.000.000.000 à 50.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 50.000.000.000.000.000.000 à 100.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 100.000.000.000.000.000.000 à 200.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 200.000.000.000.000.000.000 à 500.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 500.000.000.000.000.000.000 à 1.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000.000.000.000.000 à 2.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000.000.000.000.000 à 5.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 5.000.000.000.000.000.000.000 à 10.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 10.000.000.000.000.000.000.000 à 20.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 20.000.000.000.000.000.000.000 à 50.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 50.000.000.000.000.000.000.000 à 100.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 100.000.000.000.000.000.000.000 à 200.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 200.000.000.000.000.000.000.000 à 500.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 500.000.000.000.000.000.000.000 à 1.000.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 1.000.000.000.000.000.000.000.000 à 2.000.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 2.000.000.000.000.000.000.000.000 à 5.000.000.000.000.000.000.000.000 fr., 1; 5.00